

« Soutenir

le développement durable des quartiers sensibles

une ambition partagée
par la Politique de la Ville
et l'Europe

en Aquitaine »



25 ANS DE POLITIQUE DE LA VILLE...

Les quartiers urbains sensibles bénéficient depuis 25 ans de politiques publiques dites de « développement social urbain » et de « renouvellement urbain ». Ces politiques publiques visent à développer des territoires où se concentrent les difficultés urbaines et sociales. Les acquis de ces politiques sont toujours à l'œuvre aujourd'hui : la logique de projet de territoire, le partenariat, l'innovation...

... ET DE POLITIQUE RÉGIONALE COMMUNAUTAIRE

Dans le même temps, l'Union européenne a contribué, avec la politique régionale, à soutenir le développement de certains territoires en retard dont des territoires

urbains défavorisés. Des quartiers aquitains ont ainsi bénéficié depuis les années 90 de programmes européens qui ont permis de soutenir de nombreuses opérations d'investissement et actions immatérielles...

Les enseignements tirés de ces différentes interventions locales, nationales et européennes nous montrent que la conjugaison des efforts a déjà porté ses fruits sur les territoires, même si les besoins dans les quartiers restent encore très importants. Sachant que 70% des européens (Europe des 27) vivent en ville, les enjeux de compétitivité, de cohésion et de développement durable (orientations de Lisbonne et Göteborg) sont particulièrement cruciaux sur les territoires urbains fragiles. C'est pourquoi l'Union européenne porte encore plus aujourd'hui une attention spécifique

au développement des villes et de leurs territoires en difficultés.

2007-2013, UNE APPROCHE URBAINE INTÉGRÉE

Au regard de ces constats, le partenariat aquitain a inscrit comme un objectif spécifique dans le programme FEDER (Fonds européen de développement régional) 2007-2013 **le développement durable des quartiers sensibles**. Le budget prévu sur cette période représente un investissement total d'environ 120 millions d'euros dont 40 millions d'euros de FEDER.

En résumé, l'aventure conjointe de la politique de la ville et de l'Europe se poursuit avec encore plus d'ambitions.

STRATÉGIES DE LISBONNE ET GÖTEBORG

La Stratégie de Lisbonne désigne l'axe majeur de politique économique et de développement de l'Union européenne entre 2000 et 2010. L'objectif de cette stratégie est de faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». On désigne par "Stratégie de Göteborg" les principes et objectifs de l'Union européenne en matière de développement durable.

Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/regional_policy/index_fr.htm

LE PROGRAMME RÉGIONAL FEDER 2007-2013 EN AQUITAINE

Il s'articule autour de deux grandes priorités que sont l'innovation et le développement durable. Il se décline en 4 axes : la promotion de l'économie de la société de la connaissance, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la valorisation du potentiel énergétique et environnemental et le développement de territoires spécifiques dont les quartiers sensibles.

Pour en savoir plus : www.europe-en-aquitaine.fr

A LA RECHERCHE DU DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Début 2008, sept projets de territoire ont été sélectionnés (voir ci-contre) dans le cadre d'un appel à projet destiné aux territoires bénéficiant d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

Le cahier des charges exigeait :

- > un projet de territoire intégré
- > une démarche de développement urbain durable
- > le portage du projet global par un chef de file (voir encadré)

Résultat : beaucoup de travail, des échanges enrichissants entre partenaires, des projets locaux accompagnés jusqu'en 2013 et une stratégie régionale affirmée pour l'urbain.

QUE FAUT-IL RETENIR DES 7 PROJETS LAURÉATS ?

Ces projets se résument par trois caractéristiques essentielles :

Des projets de territoire intégrés

Les territoires s'inscrivent dans une perspective de développement durable comprenant toutes les dimensions de l'action publique et privée. On y retrouve donc fort logiquement des opérations d'aménagement urbain et paysager, des opérations de développement économique et d'insertion et des projets de proximité à vocation sociale et culturelle. Il s'agit d'une « démarche projet » globale et participative où le FEDER soutient des projets structu-

rants, mais aussi des projets plus modestes financièrement souvent portés par des associations. Ce nécessaire équilibre entre opérations lourdes et opérations « coup de pouce » est une condition de réussite pour la mise en œuvre de ces projets intégrés.

Des « quartiers laboratoires »

Les projets de territoire présentent tous une dimension expérimentale pour répondre aux besoins des habitants et pour modifier durablement l'image de ces quartiers. L'innovation technologique, économique et sociale vise à « tirer les territoires vers le haut » et constitue un élément moteur des projets de territoire. Cette forte dimension expérimentale vise aussi à élaborer un modèle de développement pour la Ville.

Des stratégies pour rapprocher les quartiers sensibles du reste de la ville et de l'agglomération

Les projets intégrés, par leur approche globale, dépassent le périmètre des quartiers pour faciliter leur intégration dans la ville et l'agglomération. Outre les projets d'aménagements urbains, certaines opérations présentent, par leur ambition, un rayonnement économique, culturel ou social à l'échelle de l'agglomération. Le pôle culturel de Cenon et le Centre Aquatique des Hauts de Bayonne sont à ce titre exemplaires.

Un « chef de file », pour quoi faire ?

- > il porte le projet politique
- > il veille à la mise en œuvre effective de la stratégie territoriale (information, communication, suivi, évaluation)
- > il facilite l'émergence d'initiatives locales
- > il anime la gouvernance locale (institutions, services municipaux, intercommunaux, associations, bailleurs, entreprises, habitants...)
- > il présente les opérations relevant de son territoire en Comité technique thématique « Ville »
- > il est l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de gestion du programme (Préfecture de région Aquitaine)

Retrouvez les contacts des chefs de file sur www.aquitaine.pqa.fr

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ : QUELQUES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES À RETENIR... ET À APPLIQUER

- > une forte articulation entre les différents axes d'intervention
- > une mise en place d'actions stratégiques et structurantes devant conduire à des effets d'entraînement
- > une prise en compte des différentes échelles territoriales avec des effets à l'échelle des quartiers, de la ville et de l'agglomération
- > une prise en compte du facteur temps avec des impacts à court, moyen et long terme.
- > une implication forte des partenaires et des opérateurs publics et privés dans l'élaboration du projet, mais également des habitants afin de répondre aux réels besoins du territoire

Ces préconisations sont issues des nombreuses réflexions intervenues lors des travaux méthodologiques animés par PQA et le cabinet Cirèse entre septembre 2008 et mai 2009.



Mont-de-Marsan : « faire du quartier Nord-Peyrouat, un laboratoire pour le reste de la ville »

Chef de file : Ville de Mont de Marsan

Situé au nord de Mont-de-Marsan, le quartier du Peyrouat est isolé du reste de la ville et de l'agglomération. Il rassemble 5 500 habitants, soit près d'un Montois sur cinq. Les premières réflexions en matière de rénovation urbaine du Peyrouat ont commencé en 2004.

Adossé au projet de cohésion sociale et de rénovation urbaine, le projet de territoire a pour ambition de faire de ce quartier en marge la figure emblématique de la politique de développement durable et solidaire que la ville entend conduire.

Le concours du FEDER a pour but d'apporter une plus-value aux interventions prévues et de démultiplier les effets des dispositifs existants (ANRU et CUCS en particulier). En effet, le projet de territoire comprend un important volet de valorisation du potentiel géothermique et une ambitieuse opération de valorisation des berges de « la ville aux trois rivières ».

MOON

MONT DE MARSAN : « ÇA CHAUFFE EN SOUS-SOL ! »

La géothermie fait partie du patrimoine naturel de Mont de Marsan avec de l'eau à 60°C dans les sous-sols. Un premier forage datant de 1975 fournit de l'énergie géothermale à l'hôpital Sainte-Anne, à la base aérienne et à la résidence Hélène Boucher. Mais, cette activité engendre des rejets d'eaux chaudes dans la Midouze avec des conséquences environnementales qu'on imagine.

La Ville de Mont de Marsan étudie aujourd'hui avec ses partenaires les différentes pistes pour développer et optimiser le réseau de géothermie et abaisser la température de rejet dans la rivière.

Pour les années 2010-2011, les enjeux sont multiples: raccrocher au réseau les nouvelles opérations prévues (logements, commerces, pôle petite enfance, serres municipales et départementales, blanchisserie de l'hôpital...), développer de nouvelles filières économiques (aquaiculture) et rejeter l'eau dans la rivière à une température acceptable.



Les projets aquitains intégrés à la puissance 7

MOON

PAU : « LA MONTAGNE AU HAMEAU »

La Maison de la Montagne a pour objectif de devenir un lieu de référence en matière de connaissance et de pratiques de la montagne. Ce « pôle Montagne » sera un lieu d'échanges, de rencontres entre montagnards et habitants du quartier ou d'ailleurs. Un partenariat original sur ce projet va réunir l'association de la Maison de la montagne, les artisans de la montagne, le Club Alpin Français de Pau, les Amis du Parc National des Pyrénées et la MJC Berlioz. Cet équipement majeur sur le quartier va également renforcer l'animation et l'identité du Hameau avec un rôle prépondérant joué par la MJC Berlioz. Ouverture prévue en 2011.

PAU : « inscrire le Hameau dans le développement de Pau-Nord »

Chef de file : Ville de Pau

Situé au nord est du centre-ville de Pau, le quartier du Hameau est composé de trois entités, la cité de l'Ousse des Bois, le quartier de Berlioz et le quartier du Lau, qui constituent le périmètre d'intervention du projet. A partir de 1996, la Ville de Pau a défini un projet urbain d'ensemble qui s'est concrétisé avec l'obtention du label « Opération de Renouvellement Urbain » en 2001 puis par une convention « ANRU » en 2006. Le projet 2006-2012 a pour objectif d'amplifier la dynamique engagée.

Aujourd'hui, la stratégie vise à inscrire le Hameau en restaurant l'image de l'Ousse des Bois pour faire du Hameau, un véritable territoire de projet.

A signaler une opération d'implantation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois, une attention toute particulière pour la gestion urbaine de proximité et un programme d'échanges transfrontaliers avec la ville de Saragosse.

Hauts de Garonne :

« le parc des côteaux fédérateur du projet urbain »

Chef de file : Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne

Après la période de construction des « grands ensembles » HLM dans l'agglomération bordelaise pendant les années 1960 et début 1970, les Hauts de Garonne sont devenus un territoire où se sont progressivement concentrées les difficultés urbaines et sociales. Depuis 1997, ce territoire bénéficie d'un ensemble de dispositifs publics et de projets (Zone Franche Urbaine, Grand Projet de Ville, ANRU, tramway) qui lui ont permis de construire progressivement un projet de territoire ambitieux et cohérent à l'échelle de 4 communes. Depuis quelques années les premiers résultats sont visibles et l'image des Hauts de Garonne a profondément changé. Le Groupement d'Intérêt Public du Grand Projet des Villes et les communes travaillent aujourd'hui sur une vision à 10 ans et ont défini de nouveaux enjeux pour ce territoire, il s'agit à présent de conforter l'identité de la rive droite, d'améliorer les rapports au fleuve et de renforcer les liens entre villes hautes et basses. La poursuite de l'aménagement du parc des Côteaux et un volet culturel développé depuis longue date sont deux des éléments forts et fédérateurs du projet global.

Il est important de préciser que la commune de Sainte-Eulalie est venue s'associer aux 4 communes du GPV (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac) pour répondre à cet appel à projet FEDER.

MOON

HAUTS DE GARONNE : « DE LA SCIENCE DANS LES QUARTIERS ! »

CAP SCIENCES met en œuvre une action de vulgarisation scientifique « Côté sciences », dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier Libération, menée par la Ville de Floirac. Implanté dans le groupe scolaire Pierre et Marie Curie rénové en 2008, le projet « Côté sciences » concrétise un partenariat étroit avec l'Education Nationale. Au programme pour les scolaires mais aussi le grand public: ateliers d'expérimentation scientifique, balades sur des sites de la rive droite bordelaise, café - débat, expositions et animations, autant d'activités éducatives ludiques qui contribuent au changement d'image et à une meilleure appropriation du territoire par les habitants.



Périgueux « le FEDER au service d'un projet d'agglomération intégré »

Chef de file : Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération Périgourdine (SYCOVAP)

L'espace territorial concerné est l'unité urbaine de Périgueux qui comprend l'agglomération de Périgueux (treize communes) ainsi que la Ville de Boulazac. Le projet de territoire concerne ainsi quatorze communes pour un total de 70 000 habitants. Cet espace territorial est physiquement très contraint par la présence de la Dordogne et des voies ferroviaires. Le cœur de cible du projet de territoire est situé dans les six quartiers prioritaires du CUCS sur les communes de Boulazac, Coulounieix-Chamiers et Périgueux. Les trois grands enjeux portent sur le désenclavement des quartiers, l'autonomie des populations sensibles et la compétitivité du territoire. Une originalité de la stratégie intégrée est de concentrer l'action sur les zones prioritaires d'une part mais aussi à l'échelle du territoire sur des localisations à proximité immédiate des principaux réseaux de transport.

Dans le contexte d'une Communauté d'Agglomération créée récemment (1999), le FEDER a été une réelle opportunité pour renforcer un projet intégré d'agglomération et consolider la gouvernance locale.

MOON

PÉRIGUEUX : « ÇA GUINCHE SUR LES BORDS DE L'ISLE ! »

Ouvrir une activité de restauration en favorisant l'insertion d'adolescents handicapés, tel était le pari risqué de l'ALPEA, établissement d'éducation spécialisée. Le pari est gagné depuis 2008 : aménagée dans une ancienne ferme à Trélissac, la guinguette « le Jardin du pêcheur » accueille une clientèle qui peut profiter des rives de l'Isle et de ses cheminements doux. En complément de son activité de restauration, cette entreprise adaptée a aménagé des activités « barque » et « manège » en partenariat avec des structures d'insertion. Quelques mois après son ouverture, elle emploie seize personnes dont treize handicapées (treize équivalents temps pleins) avec un chiffre d'affaire qui dépasse déjà les prévisions. A signaler, une relation privilégiée avec les éleveurs et producteurs locaux pour travailler sur les circuits courts. Développement économique, insertion, valorisation du patrimoine naturel... vous avez dit projet intégré ?



MOON

CUB : « POUR UNE MOBILITÉ DURABLE ET SOLIDAIRE DANS LES QUARTIERS »

Certains habitants des quartiers sensibles rencontrent encore des freins à la mobilité qui peuvent conduire à des situations d'exclusion sociale ou professionnelle malgré une desserte des transports en commun qui s'est sensiblement améliorée ces dernières années. La Communauté Urbaine de Bordeaux lance en 2009 une étude pour la création d'une structure multiservices de mobilité durable: formation au code de la route, atelier de lecture de plan pour mieux se repérer, auto partage, service de location-vente de véhicules, transport à la demande pour des déplacements occasionnels... L'objectif est d'impulser des projets et de coordonner sur une même plateforme un ensemble de prestations alternatives, solidaires et complémentaires aux transports en commun pour favoriser la mobilité des personnes résidant dans les quartiers prioritaires. Rendez-vous en 2010-2011 pour un premier bilan.

miques, environnementaux et urbains.

Pour la Communauté Urbaine, il s'agit de mettre en cohérence ses grandes politiques avec les stratégies développées par les communes dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale afin de dessiner un projet de territoire pertinent à l'échelle du quartier. Un des objectifs pour la Communauté Urbaine est d'initier une territorialisation de son action.

La discontinuité territoriale du projet porté par la CUB est une originalité en Aquitaine. La préparation de la candidature communautaire a d'ores et déjà fait émerger une nouvelle gouvernance entre la CUB et les huit communes partenaires et apporté une vision partagée « qui ne prévalait pas jusqu'alors ». Les communes partenaires du projet portés par la CUB sont Ambarès et Lagrave, Bègles, Le Bouscat, Eysines, Mérignac, Pessac, Talence et Villenave d'Ornon



Communauté Urbaine de Bordeaux : « vers une nouvelle gouvernance communautaire pour la politique de la ville »

Chef de file : Communauté Urbaine de Bordeaux

La Communauté Urbaine de Bordeaux a élaboré un projet de territoire prenant en compte l'ensemble des quartiers prioritaires de huit communes de l'agglomération bordelaise.

Pour la grande majorité d'entre eux, ces quartiers dits « sensibles » présentent la particularité d'être situés à proximité de la rocade et relativement isolés à l'intérieur des communes.

L'enjeu majeur consiste à les réinsérer durablement dans la ville et l'agglomération en jouant sur les leviers écono-

à la

intégrés

puissance

7

Bordeaux : « poursuivre l'unification des deux rives »

Chef de file : Ville de Bordeaux

Depuis 1995, le paysage urbain du centre de l'agglomération bordelaise a profondément évolué avec notamment l'aménagement des espaces publics dans le sillage du tramway. La réalisation du nouveau franchissement Lucien Faure à l'horizon 2011 reliant les quartiers Bacalan et Bastide apporte un nouvel élan au projet urbain et vient consolider l'union des deux rives qui est le socle du projet urbain de Bordeaux. Le territoire du projet Bacalan-Bastide est situé de part et d'autre de la Garonne, la Bastide (rive droite) et les quartiers Nord de Bordeaux (rive gauche).

L'enjeu est de poursuivre la redynamisation et la densification du centre de l'agglomération bordelaise.

La ville de Bordeaux, qui dispose encore d'un important foncier disponible, s'appuie, entre autres, sur la réalisation de trois Zones d'Aménagement Concertées (les ZAC

Lucien Faure Bacalan, Bastide 2 et La Berge du Lac) pour mener à bien ce projet global. Dans le prolongement de son expérience acquise avec le programme européen Urban2, la Ville entend mener une « programmation ouverte » du FEDER et laisser la part belle aux projets associatifs et à l'innovation.

MOON

BORDEAUX : « UNE PÉPINIÈRE ÉCO-CRÉATIVE AUX CHARTRONS »

La Ville de Bordeaux souhaite favoriser la création d'entreprises au cœur de la cité, via l'installation d'une pépinière d'entreprises innovantes (éco-activités, TIC et économie créative), sur une surface de 850 m² dans le quartier des Chartrons. La pépinière, dont l'ouverture est prévue pour la fin 2009, gérée par la Maison de l'Emploi, portera également une activité à vocation sociale et solidaire. Elle accueillera en effet la première couveuse d'activités girondines et hébergera la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat.

Bayonne : « des quartiers plus ouverts sur la ville et l'agglomération »

Chef de file : Ville de Bayonne

Le quartier des « Hauts de Bayonne » se situe au Nord de la commune de Bayonne. Il est limité au sud par l'Adour qui forme une vaste coupure entre les quartiers de la rive droite dont il fait partie et le centre-ville situé rive gauche. Il réunit 8 300 habitants en 1999. Le quartier est stigmatisé par une typologie d'habitat de grands ensembles notamment symbolisé par le « Breuer » (une barre de 700 mètres de long et de douze étages).

La municipalité a engagé sur le quartier des « Hauts de Bayonne » un vaste programme de rénovation urbaine et de cohésion sociale visant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à la valorisation de l'image de ces quartiers.

Pour y parvenir, la collectivité prévoit, entre autres, un programme d'équipements sportifs et culturels dont certains rayonnent sur toute l'agglomération comme le Centre Aquatique des Hauts de Bayonne.

MOON

BAYONNE : « TOUT BAIGNE ! »

Un des leviers du projet urbain consiste à créer au cœur de la zone urbaine sensible un équipement sportif fédérateur répondant non seulement aux attentes des habitants du quartier, mais aussi, des populations extérieures. C'est ainsi que le complexe aquatique, en remplacement de la piscine existante non loin de là, ouvrira ses portes en 2010. Cette nouvelle configuration permettra une ouverture plus large en termes de plages horaires, de catégories de publics et de mixité d'utilisations (compétition, entraînement, apprentissage...) et sera surtout un lieu convivial et agréable.

Le complexe aquatique deviendra un lieu de formation pour les métiers du sport et du sauvetage aquatique (BNSSA et le Brevet d'Etat). La qualité architecturale de l'équipement (HQE, intégration paysagère...) apporte un élément d'attractivité supplémentaire au quartier.

PAYS ET QUARTIERS D'AQUITAINE, CELLULE D'ANIMATION DES PROJETS URBAINS INTÉGRÉS

Créé en 2002, le centre de ressources régional sur le développement territorial, Pays et Quartiers d'Aquitaine, est une expérience originale, issue d'une volonté affirmée de l'Etat et du Conseil régional d'Aquitaine, pour accompagner les acteurs du développement territorial.

En 2007, PQA, centre de ressources régional sur le développement territorial, a été désigné par le partenariat du volet urbain FEDER 2007-2013 pour faciliter la mise en réseau, les échanges, la production collective et la mise en œuvre des sept projets intégrés.

PQA assure l'animation de ce réseau suivant un plan d'actions défini:

- > L'animation de travaux thématiques ou transversaux
- > L'appui à l'ingénierie
- > L'observation des projets et des territoires aquitains
- > La capitalisation des expériences sous diverses formes (fiches expériences, fiches territoires, base de données, foire aux questions...)
- > La communication et l'information (site internet, publication...)

Ces animations s'adressent à l'ensemble des acteurs des projets urbains intégrés: élus, décideurs, chefs de projet politique de la ville, services de l'état, associations, opérateurs privés...

Septembre 2008-mai 2009 Un premier travail méthodologique sur le pilotage et à l'évaluation des projets de territoire

PQA a mené un travail d'accompagnement au pilotage et à l'évaluation des projets urbains intégrés (avec la collaboration du cabinet Cirèse). L'objectif était d'outiller les territoires et le niveau régional sur ces questions.

Cette mission a permis :

- > d'accompagner les sept territoires pour expliciter les résultats attendus du projet global, les conditions de réussite et élaborer un tableau de bord d'indicateurs d'impacts attendus. Ces différents temps de travail ont

permis au niveau local de consolider la gouvernance, renforcer la transversalité et sensibiliser les acteurs sur les notions de pilotage et d'évaluation.

- > d'élaborer au niveau régional un outil d'observation, de qualification et de valorisation des projets à l'aide d'un référentiel et contribuer à une réflexion collective sur la notion de développement intégré.

Une gouvernance régionale innovante

Les partenaires régionaux ont une volonté permanente de partenariat, d'échanges et de transparence à toutes les étapes de la mise en œuvre du volet urbain :

- > des réunions de réflexion pour élaborer le volet urbain 2007-2013 ont associé les partenaires et les collectivités concernées en 2006.
- > fin 2007, chaque candidat a pu présenter dans le cadre de l'appel à projet son propre projet au partenariat régional et aux autres candidats
- > Les 7 chefs de file sont associés à des instances de décision et de suivi du programme (Comité Technique Thématique « Ville », Comité de suivi annuel...)

Ce partenariat souligne la volonté de ne pas mettre en concurrence les territoires mais bien au contraire de **faire partager à tous l'effet moteur de la démarche, de s'informer et de mutualiser.**



CONTACT

Christophe ROCHARD
christophe.rochard@aquitaine-pqa.fr
05 56 90 81 09



Cette publication
est cofinancée par
le FEDER

Pays et Quartiers d'Aquitaine
Centre de ressources régional sur le développement territorial
37, rue du Général Larminat
CS 800 37
33001 Bordeaux cedex
tél: 05 56 90 81 00 / fax: 05 56 90 81 01
mél: pqa@aquitaine-pqa.fr

www.aquitaine-pqa.fr